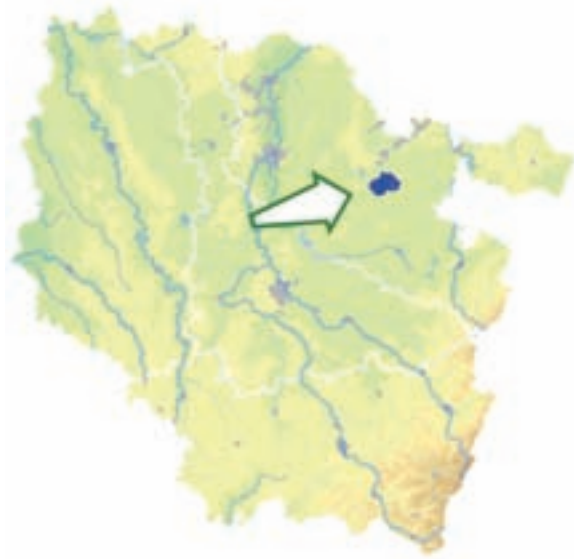




1 Vue aérienne de la plaine du Bischwald © JOËL FREY  
2 La Mouette rieuse, Laridé fréquentant les plans d'eau lorrains été comme hiver © GILLES PIERRARD

1	
	2



## Plaine et étang du Bischwald



**Superficie :** 2 512 ha  
**Département :** Moselle  
**Maître d'ouvrage :** CC du Centre Mosellan  
**Opérateur :** CSL

### Une plaine humide, très favorable à l'avifaune

Le site « Plaine et étang du Bischwald » ou encore « Le Bischwald » d'après la toponymie locale, est une vaste mosaïque de milieux, pour beaucoup humides, située au centre du département de la Moselle. Reconnu pour son intérêt écologique, cet espace naturel est aujourd'hui considéré comme un site majeur pour la conservation de l'avifaune prairiale\* et aquatique à l'échelle régionale. Il s'agit d'une vaste plaine semi-ouverte cerclée de massifs forestiers, parcourue d'un réseau de haies, et dont le point central est l'étang du Bischwald. Dans son intégralité, la plaine couvre 5 000 ha dont la moitié est désignée en Zone de Protection Spéciale.

La plaine du Bischwald est située sur le plateau lorrain, avec une altitude moyenne comprise entre 240 et 280 m. Elle est parcourue par le ruisseau de la Nied du Bischwald, affluent de la Nied allemande. Ce cours d'eau serpente à l'est du site, le long de prairies humides et de prairies de fauche. Les deux zones humides majeures du site sont l'étang du Bischwald, qui s'étend sur 210 ha et qui est bordé, sur 15 km de berges, de larges cariçaies\*, de roselières et de ripisylves\*, et le marais de Lelling-Guessling-Hémerring d'une surface de 35 ha. Les mardelles\*, dont le nombre approche les 300, constituent une des richesses spécifiques du site. Leur taille moyenne étant de 450 m<sup>2</sup>, elles représentent environ 11 ha de zones humides supplémentaires.

#### Les oiseaux du site

L'enjeu de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » pour l'avifaune concerne à la fois les espèces qui y sont nicheuses et celles, migratrices, qui y font halte au passage ou y hivernent.

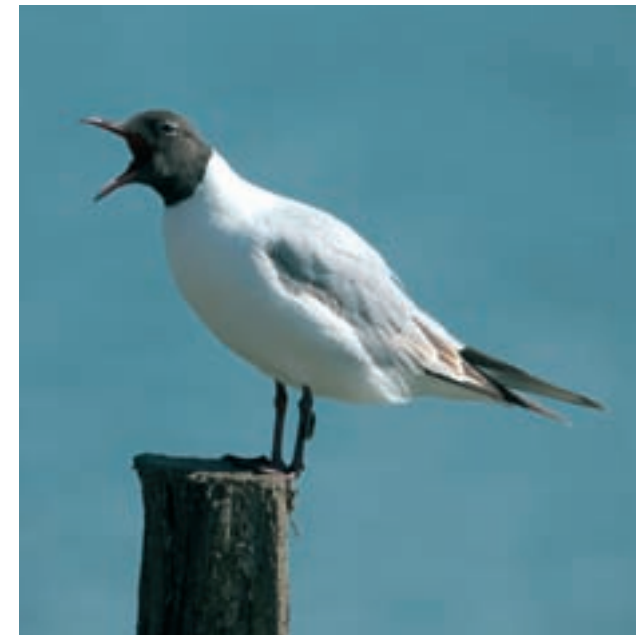
Les zones humides ne représentent qu'un dixième environ de la surface totale de la ZPS, mais elles en constituent cependant l'enjeu principal. La disparité végétale et structurelle des rives de l'étang du Bischwald offre un milieu de qualité ; une diversité d'espèces, comme les Anatidés par exemple, peuvent y développer de belles populations. De plus, le marais de Lelling joue un rôle important pour le secteur et a déjà accueilli de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables. L'intérêt des mardelles\* pour l'avifaune est également très important, car elles constituent des points de halte et de nourrissage essentiels, tant pour les espèces migratrices que pour les nicheurs locaux.

Parmi les espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux », mentionnons la Grande Aigrette présente en automne-hiver, le Pygargue à queue blanche en hivernage, la Cigogne blanche avec six couples nicheurs, le Milan noir dont la population locale a chuté drastiquement en dix ans passant de 20 nids à 7 nids, le Busard des roseaux avec quatre couples et le Martin-pêcheur avec trois couples. De passage régulier, notons le Cygne chanteur, le Cygne de Bewick, le Balbuzard pêcheur, la Guifette noire, la Grue cendrée, et de nombreux limicoles\* comme le Pluvier doré, le Combattant varié et le Chevalier sylvain. En revanche, le Butor étoilé et la Marouette ponctuée ne semblent plus nicher sur le site.

Parmi les oiseaux migrateurs d'intérêt communautaire, nous pouvons citer le Grèbe castagneux et le Grèbe huppé, dont une vingtaine de couples niche, le Grand Cormoran, espèce pour laquelle le Bischwald a été le premier site de nidification en Lorraine et le second en France continentale, ainsi que le Héron cendré dont la colonie d'une vingtaine de nids cohabite avec le Grand Cormoran. Parmi les Anatidés nicheurs, le Cygne tuberculé, omniprésent sur l'étang sur lequel est installée une dizaine de couples, le Canard colvert, le Canard chipeau, le Fuligule milouin, le Fuligule morillon sont également nicheurs. Le Râle d'eau, avec plus de dix chanteurs et la Foulque macroule avec une vingtaine de couples complètent le cortège. Les passereaux paludicoles\* sont très nombreux dans ces milieux : avec une vingtaine de chanteurs, la Rousserolle turdoïde est bien présente sur le site, le Phragmite des joncs occupe toutes les roselières de la ZPS avec plus de 100 chanteurs et la Locustelle luscinoïde est une nouvelle espèce pour le site. De passage régulier, notons de nombreux Anatidés, comme le Canard siffleur, la Sarcelle d'été et la Sarcelle d'hiver, avec jusqu'à 2 600 individus en novembre, canards pour lesquels cette ZPS figure parmi les sites majeurs en Lorraine.

Les forêts couvrent plus de 850 ha sur la ZPS, soit environ 30% de la surface totale. Regroupant des bois et des bosquets, le massif forestier de l'Ouest est le plus important. Ces zones forestières sont soumises globalement à un traitement en futaie régulière de chênaie sessile. Une centaine de chanteurs de Gobemouche à collier est installée sur l'ensemble des forêts du site. Le Pic noir avec trois territoires, le Pic mar avec près de trente et le Pic cendré sont bien présents. Observée à de nombreuses reprises et malgré l'activité forestière courante, la Cigogne noire est peut-être nicheuse sur le site ainsi que la Bondrée apivore, selon les aléas climatiques. L'Autour des palombes avec deux couples, et le Faucon hobereau avec un couple, sont également nicheurs. Toutefois, le Milan royal semble avoir déserté le site et n'est plus observé que lors des passages migratoires.

Les zones agricoles couvrent pratiquement l'intégralité du reste de la ZPS. La partie Ouest est dominée par des prairies de pâture et de fauche. Dans la partie Est, les prairies de fauche sont largement majoritaires. Une majorité des parcelles prairiales\* est encore bordée de haies, mais des prairies ont été récemment converties en cultures intensives. Les espèces emblématiques de ces milieux sont le Râle des genêts toujours présent, mais dont la dernière preuve de nidification date de la fin des années 1990, le Courlis cendré en situation critique sur la ZPS et la Caille des blés bien installée dans les grandes cultures au sud de l'étang.







- 1 Cygnes tuberculés, hôtes habituels de l'étang du Bischwald © GILLES PIERRARD
- 2 Le Chevalier gambette, petit limicole de passage dans la plaine du Bischwald © FRANÇOIS SCHWAAB

1	
	2

## Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Plaine et étang du Bischwald » s'étend sur 2 512 ha et concerne les territoires de treize communes. L'étang du Bischwald est avant tout une exploitation piscicole, mais malheureusement, environ 60% du linéaire végétal est directement connecté aux cultures intensives environnantes, sans disposer de zone tampon suffisamment large pour en réduire l'impact. En effet, les contacts directs entre les zones humides et les cultures intensives doivent être limités dans la mesure du possible, en réhabilitant des zones de prairie notamment, comme c'est le cas pour la partie Ouest de l'étang du Bischwald.

L'étang du Bischwald et les prairies voisines, soit 258 ha au total, ont été acquis par la Communauté de Communes du Centre Mosellan (CCCM) le 21 décembre 2010 avec un financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de la Région Lorraine et du Conseil Général de la Moselle. Pour sa gestion, le site a été confié par la CCCM au Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) via un bail emphytéotique\* administratif de 33 ans signé le 8 avril 2011. Ce site protégé grâce à cette maîtrise foncière représente 10% de la surface de la ZPS et occupe son cœur.

L'intensification récente de l'exploitation agricole a amené certaines dégradations de la qualité des habitats de la plaine qui se sont vérifiées par la baisse de la diversité de l'avifaune de la ZPS. C'est ainsi que les espèces nicheuses, notamment celles des habitats prairiaux\* et humides, qui sont les plus représentatives de la qualité des habitats, présentent un net recul de leurs effectifs. Les espèces les plus emblématiques sont également les plus sensibles et leur disparition ou leur diminution est un signal d'alarme qui justifie pleinement la mise en place de mesures efficaces et immédiates. Cette mise en œuvre ne peut se faire sans la participation la plus complète possible du réseau d'acteurs qui interviennent directement sur le paysage de la plaine. Le programme Natura 2000 le permet, car il tient compte des facteurs socio-économiques en jeu pour mettre en œuvre la protection et la valorisation du territoire.

Le maintien des haies et des bosquets est un élément fondamental pour la conservation des espèces bocagères. Les linéaires aux alentours de Bistroff ont malheureusement été, encore récemment, profondément élagués en pleine période de reproduction.

Restreindre la présence de ligneux\* dans les cornées\* en cours de fermeture\* limiterait l'atterrissement de celles-ci tout en supprimant de potentiels supports à corvidés, qui sont, avec les sangliers, la principale cause d'échec pour les nichées de Butor étoilé par exemple, car la pénétrabilité des milieux et les niveaux d'eau sont des facteurs importants pour cette espèce. Le marais de Lelling, dont une petite moitié est la propriété du CSL depuis 1982, est particulièrement concerné, car le stade très avancé de son atterrissement diminue progressivement la richesse avifaunistique du site. L'éclaircissement de la roselière, la suppression des arbres et des arbustes, la révision du niveau d'eau avec un contrôle de celui-ci par un système d'exutoire, un curage des matières organiques tout en conservant la largeur du linéaire de roseaux de la partie Nord et enfin la création de zones d'eau ouvertes pour l'alimentation sont autant d'actions de gestion prévues afin de réhabiliter le site pour l'avifaune.

La présence de l'aérodrome militaire de Bistroff/Grostenquin génère un important trafic aérien et les opérations de manœuvres militaires de l'OTAN sont nombreuses et observées toute l'année. La mise en place de couloirs de vols et de zones d'approche cloisonnés pourrait limiter les risques de dérangement excessifs pour l'avifaune, mais également les risques de collision avec les appareils.

L'activité de chasse exercée sur l'étang se limite essentiellement au sanglier, ongulé destructeur pour les roselières. Aucune restriction n'est donc à imposer à ce sujet, l'étang et les zones humides du périmètre d'étude semblant bénéficier d'une totale quiétude.

## Oiseaux représentés dans ce site

A001	A002	A003	A007	A021	A023	A026	A027	A029	A030	A031
A034	A037	A038	A060	A068	A072	A073	A074	A075	A081	A082
A084	A089	A090	A094	A098	A103	A119	A120	A121	A127	A132
A140	A157	A176	A177	A190	A193	A195	A196	A197	A229	A236
A238	A272	A321	A338							

## Documentation

COL – KNOCHEL A. (2005)

COL – BOUTELOUP G. (2007)

COL – MALENFERT Ph. (2009)

